

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	Jeudi 8 septembre 2022	Lieu	Visioconférence
Présents	Madame C. AZEDE Messieurs Jean DARTRON, Guy MANETTE, Lucien GALVANI, Teddy FLEREAU, Stéphane ZAMORE, Mickael MERABLI, Jean-Charles ALCOOL, B. EDOM, Philippe MAQUIABA, G. PINSON, V. RAMLALL, R. SAINT-VAL, Th. COLOMBO, J. MARTIAL, Y. SELBONNE		
Excusés	Mesdames C. CHAUDRIN-RABOTTEUR et S. SERMANSON		
Absents	Messieurs Eric NESTAR et E. ELIE		
Assistent	F. THOMAS-BABEL (Directeur), F. LOUIS (CTR), S. ZABEAU (Président CRA)		

Ouverture de la séance à 19h00

1- Cérémonie de lancement de la Régionale 1 VITO

Le Président revient sur le lancement de la saison avec les représentants de VITO et des clubs. Il insiste sur le fait que ce championnat doit être une « vitrine » pour la société VITO, et qu'il est ainsi important d'accompagner les acteurs tout au long de la saison.

Les membres du Conseil de Ligue s'accordent sur l'importance de médiatiser ce championnat qui, comme évoqué ci-dessus, est la vitrine du football guadeloupéen. En sus, le Président évoque un échange avec le Président de la FFF sur cette opération qui félicite la Ligue et envisage une tournée aux Antilles avec un passage en Guadeloupe. La Fédération voit de très bonne augure ce partenariat qui a pour but de valoriser le football amateur.

Les clubs de Régionale 1 - VITO ont reçu la dotation en lien avec ce partenariat. Tous ont apprécié cette remise de matériel qui a été particulièrement appréciée par les clubs.

Le président rappelle que les 3 meilleurs buteurs ont été récompensés.

2- Présentation P2A

Le Président rappelle la genèse de la mise en place de ce P2A lors du 1^{er} Conseil de Ligue et a souhaité que le Directeur de la Ligue réalise un diagnostic des premières actions.

Le P2A doit permettre à tous les acteurs du football d'atteindre les objectifs fixés pour le rayonnement de notre football guadeloupéen et cela passe par plus d'efficacité et d'efficience.

Le Directeur présente ainsi le P2A. Il s'agit d'un plan mensuel qui recoupe les diverses activités de la ligue en matière sportive et/ou à destination des clubs. Il s'agit d'un véritable outil de pilotage des diverses activités qui permettra de sortir de cette culture de l'urgence.

Cet outil permettra en outre un partage et une circulation facilitée des diverses activités de la Ligue.

Le Président invite les membres du CDL à prendre connaissance de cet outil et souligne que tous les aspects de l'activité de la ligue sont présents. Ainsi, cela doit permettre d'anticiper nos actions au maximum.

3- Arbitrage

Steeve ZABEAU, Président de la Commission Arbitrage réalise un point sur la situation de l'arbitrage au sein de notre Ligue. Cependant en amont, il présente, à la demande du Secrétaire Général, le chemin de fer mis en place pour la saison 2022-2023.

Il revient ainsi sur les actions à mettre en place obligatoirement pour le début et la fin de la saison pour chacune des parties prenantes (CRA, CRAS, Ligue), avec notamment le recrutement impératif du Conseiller Technique Régional en Arbitrage. Il évoque l'ensemble des actions qui vont guider l'arbitrage pour la saison à venir.

Le Directeur intervient afin de préciser les contours de certaines actions au regard du P2A.

Steeve ZABEAU évoque ensuite la circulaire annuelle ainsi que le Règlement intérieur de la CRA. Jean Charles ALCOOL, souhaite savoir si les arbitres sont conscients du travail mis en place par les membres de la Ligue et de l'importance de leur tâche.

Après la présentation du chemin de fer, il réalise un bilan plus en profondeur de la situation de l'arbitrage en Guadeloupe avec notamment une présentation de l'évolution des licences d'arbitres.

Une alerte est réalisée concernant les DMA, en effet, il rappelle qu'à partir du 30/09/2022 plusieurs clubs seront en infraction. Le Président demande au Secrétaire général d'intervenir auprès du médecin de la Ligue afin de définir un processus simplifié et plus rapide de traitement de ces dossiers.

Steeve ZABEAU évoque ensuite les diverses rencontres qui se sont tenues depuis le mois d'août et sur les désignations des arbitres.

Une problématique est soulevée au niveau de la CRSA concernant l'ASM et le CSB au sujet d'une erreur sur le nombre de mutés. Le Président de la Commission demande ainsi de rétablir ces clubs dans leurs droits. Stéphane Les membres du Conseil de Ligue invitent donc la commission à se prononcer de nouveau sur ces problématiques et, le cas échéant, à rétablir les clubs dans leurs droits.

Un point est ensuite réalisé au sujet des indemnités non perçues par les arbitres. Le Directeur évoque le cadre réglementaire de la Fédération et souhaite qu'une analyse plus en profondeur soit faite afin de réglementer et d'accompagner les arbitres. Les membres du Conseil de Ligue valident cette démarche.

Le Président propose que soit mis en place un groupe de travail afin d'évoquer plus en profondeur cette question. Les membres du Conseil de Ligue valident cette proposition. En outre Gérard Pinson pense qu'il est important de convoquer les clubs qui ne payent pas les arbitres afin d'avoir des informations complémentaires. Après échanges, le Président valide cette proposition et demande au Secrétaire général d'organiser cette réunion.

4- Coupe VYV 2022-20223

Philippe MAQUIABA évoque les modifications du calendrier, et ce eu égard des modalités de transports contraintes liées au déplacement en Guyane.

Le Président invite le Directeur à mettre à jour le P2A pour tenir compte des évolutions.

Catherine AZEDE propose que les membres du Comité de Ligue puisse avoir un élément distinctif afin qu'ils soient identifiés quand ils ont des manifestations et/ou représentations officielles.

Le Président évoque ensuite les relations entre la LAF et la Ligue.

5- Rentrée du Football Féminin

Philippe MAQUIABA évoque ensuite l'ouverture de la saison 2022-2023 avec notamment la programmation d'une réunion au CREPS le 9/09/2022 avec l'ensemble des clubs.

Un point est ensuite réalisé concernant les partenariats et déplacements en lien avec le football féminin. Après échanges, les membres du conseil de Ligue évoquent ensuite le calendrier général de la R1 Féminine.

Les membres Du Comité de Ligue valident le calendrier et souhaitent une bonne saison à tous les clubs.

Ensuite, Catherine AZEDE évoque ensuite les déplacements des sélections féminines et l'importance de l'accompagnement de ces dernières. Les Membres du Conseil de Ligue valident le fait de rechercher des partenariats afin d'accompagner au mieux les joueuses cependant, ils rappellent qu'en regard du contexte financier de la ligue il est important de faire attention à la budgétisation.

Philippe MAQUIABA insiste en outre sur le fait de mettre en place une véritable feuille de route pour le football féminin au sein du Conseil de Ligue.

Le Président souhaite que tous les membres du Conseil de ligue s'approprient la question afin que le football féminin guadeloupéen puisse passer un cap.

Enfin, Philippe MAQUIABA évoque les dates importantes de la saison en présentant le calendrier général des compétitions féminines pour la saison 2022-2023. Les membres du Conseil de Ligue valident à l'unanimité des membres présents.

6- Compétitions jeunes foots à 11 formats calendrier coupe

Teddy FLEREAU présente les divers formats des compétitions jeunes dans le cadre du foot à 11 arrêtés pour la saison 2022-2023 chez les jeunes.

Après échanges et débats, les membres conviennent de certaines modifications, et valident à l'unanimité des membres présents les différents formats.

Teddy Flereau présente ensuite une circulaire relative aux ententes, cependant, cette circulaire ne sera pas publiée afin que de se conforter uniquement à la lettre de l'article 39 bis des règlements généraux de la Fédération Française de Football.

Au regard de l'heure tardive, les membres du Conseil de Ligue décident de reporter quelques points (Football diversifié, sélection, point sur les commissions, point sur les délégués...) au prochain Conseil de Ligue et de passer directement à certaines questions diverses.

7- Questions diverses

- Problème du forfait de l'ASC Madiana en R3 Réserve

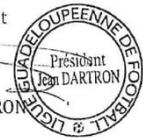
Les membres du Conseil de Ligue valident à l'unanimité des membres présents.

- Les membres du CDL valident à nouveau le principe d'une délocalisation des matches de jeunes dits à risque comme préconisé par la commission des calendriers. Le Président demande qu'une initiative soit prise aussi pour rencontrer les mairies concernées.
- Funérailles de Félix KERHEL (SG)

Guy Manette, 1^{er} Vice-Président de la Ligue, représentera le Président aux obsèques et les membres du Conseil de Ligue valident le principe de la réalisation d'une plaque funéraire et la prise en charge par la ligue d'un buffet pour la veillée.

Le Président

Le Président

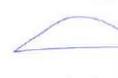


Président
Jean DARTRON

Jean DARTRON

Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général



Secrétaire Général
Lucien VANI

Lucien VANI

Pasyonéman ten nou !